



- POLYLAC MAT est une peinture laque mate de finition très décorative à base de copolymères acrylique / uréthane en dispersion aqueuse.

- POLYLAC MAT montre un très bel aspect mat velouté, très tendu.
- POLYLAC MAT est très couvrant et offre un long temps ouvert.
- POLYLAC MAT est lavable et très résistant à la rayure.
- POLYLAC MAT possède une blancheur durable.
- POLYLAC MAT convient sur une grande variété de matériaux (voir tableau descriptif)
- POLYLAC MAT est disponible en blanc et 1 220 teintes de la collection Tons & Couleurs 2.
- Certifié « EXCELL ZONE VERTE ». Concerne l'industrie agro-alimentaire et tous les lieux de vie sensibles, et garantit l'absence de risque de pollution par les matériaux et revêtements.

- **Rendement :** 10 à 12 m²/litre/couche. Sur fonds lisses et moyennement absorbants. Variable en fonction de la rugosité et de la porosité du support ainsi que du mode d'application et de la dilution éventuelle.
- **Recouvrable :** Environ 12 heures à 23°C et 50% HR.
- **Matériel d'application :** Brosses, Spalter 100% synthétique, rouleaux à fibres polyester tissées 5 – 8 mm, Pistolet pneumatiques.
- **Dilution :** A l'eau exclusivement (% en volume).
Brosse, rouleau : prêt à l'emploi.
Pistolet : 5 à 10 % maximum.
- **Nettoyage du matériel :** A l'eau, immédiatement après utilisation.

- Température d'emploi : supérieure à 8°C et inférieure à 35°C.
- Hygrométrie maximum pendant l'application et le séchage : 70% HR.
- Ne pas ajouter de fongicide dans POLYLAC MAT.

- Existe en Blanc et base P-M Et V.
- Se conserve 1 an en emballage hermétiquement d'origine.
- Stocker à l'abri des fortes températures.

- **Classification :** AFNOR NF T 36005 Famille I - Classe 6a / 7b2.
- **Présentation :** Peinture.
- **Densité :** 1,30 ± 0,05.
- **Liant :** Copolymères acryliques / uréthane en dispersion aqueuse.
- **Extrait sec en poids :** 49% ± 2 %.
- **Extrait sec en volume :** 34 % ± 3 %.
- **Degré de brillant :** 8 GU à 60° et 15 GU à 85 ° (norme NF EN ISO 2813).
- **Séchage à 23°C et 50% HR :** Recouvrable 12 h.
- **COV :** Valeur limite en UE (cat A/d) : 130 g/l(2010).
Ce produit contient au maximum 95 g/l COV.
- **Emission dans l'air intérieur* :** **A+**
*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



L'état et la préparation des fonds, l'application et les conditions climatiques d'application doivent être conformes au DTU 59-1 (NF P 74-201)

SUBJECTILE	ASPECT DE SURFACE INITIAL	TRAVAUX PREPARATOIRES	TRAVAUX DE FINITION
Bois et dérivés	Non peint.	Brossage, ponçage, époussetage 1 couche POLYLAC PRIM	2 couches * POLYLAC MAT
P.V.C.	Non peint.	Epoussetage, dégraissage 1 couche POLYLAC PRIM	
Métaux ferreux imbriqués	Non peint	Dégraissage, Dérouillage, époussetage 1 couche de POLYFILLA PRO P500 PRIMAIRE FERREUX GRIS	
Métaux non ferreux imbriqués	Non peint	Dégraissage, brossage, époussetage 1 couche MONOSPAC ou 1 couche de POLYFILLA PRO P510 PRIMAIRE NON FERREUX	
Anciennes peintures	Parfaitement adhérentes	Lessivage Ponçage, époussetage 1 couche POLYLAC PRIM Rebouchage et enduisage éventuels.	

*La première couche de POLYLAC MAT peut être remplacée par une couche de POLYLAC PRIM.

Voir la fiche de sécurité (FDS) et indications réglementaires sur l'emballage.
 Renseignements et FDS disponibles sur Internet: www.quickfds.com fournisseur Akzo Nobel.

Les traitements tels que le ponçage le brûlage, etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel (respiratoire) adéquat.

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.